

**Adressé à tous les pool des clubs, responsables Listes de matchs, leurs remplaçants, l'adresse de contact des équipes inscrites, la commission stratégique SPuSR, la direction FSH.**

Olten, le 11 décembre 2020

## **Etablissement des listes de matchs – restart de la saison 2020/21**

Chères et chers collègues,

Les nouveaux matchs pour le restart ont été provisoirement ajoutés. Vous trouverez les listes sur le site internet [www.handball.ch](http://www.handball.ch) → Matchcenter ou dans le tool VAT → Administration Listes des matchs → Programmation des matchs.

### **Concerne toutes les ligues:**

Les adaptations et déplacements de matchs dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 seront gratuits durant la phase d'établissement des listes de matchs (jusqu'au 24 décembre).

Des matchs déjà programmés (NLA, SPL1) peuvent être déplacés et/ou l'heure de match avancée/retardée sans accord de l'adversaire durant le même week-end (un mail d'information serait tout de même fairplay). Pour déplacer un match à un autre jour (week-end ou en semaine), un accord de l'adversaire reste nécessaire.

Des matchs sans date et heure fixées doivent être programmés lors du week-end prévu par les tours ou, avec l'accord de l'adversaire, à une autre date.

Les directives suivantes du **Règlement des compétitions (article 17.1)** restent en vigueur:

- Des tours prédéfinis le samedi peuvent être programmés le dimanche sans accord de l'adversaire (si le dimanche n'est pas une date bloquée).
- Des tours prédéfinis en semaine peuvent être programmés dès 19h30 et jusqu'à 21h au maximum ainsi que la veille ou le lendemain du jour prévu et ceci sans accord de l'adversaire (par exemple jour de match mercredi = mardi + jeudi également possible), sous condition que le mardi ou jeudi ne soit pas une date bloquée.
- Les matchs de championnat des catégories M13, M14F et M15 Promotion doivent être programmés uniquement les samedis entre 10 et 18h ou les dimanches entre 10 et 17h. En dehors de ces horaires, un accord de l'adversaire est obligatoire.
- Les matchs de championnat des catégories Inter et Elite M13, M14F et M15 doivent être programmés uniquement les samedis entre 11 et 17h ou les dimanches entre 11 et 16h. En dehors de ces horaires, un accord préalable de l'adversaire est nécessaire.
- **Les matchs de championnat de toutes les autres catégories doivent être programmés entre 9h et 21h (heure de début du match) durant le week-end (20h le dimanche). En dehors de ces heures, l'accord préalable entre les deux équipes est nécessaire.**
- Le RC peut définir des heures de début de match communes pour les deux derniers tours au maximum par groupe/ligue. Celles-ci seront enregistrées dans le système. Ces heures peuvent être avancées au plus (demande des deux clubs à adresser au **département Compétition et Arbitres**, [spusr@handball.ch](mailto:spusr@handball.ch)).
- Les matchs programmés en dehors des **heures de début de match définies** doivent être annoncés **au département Compétition et Arbitres (spusr@handball.ch)** avec l'accord de l'adversaire.
- Des matchs durant les dates bloquées (par exemple en raison de dates des équipes nationales/sélections régionales) ne peuvent être définis dans les ligues correspondantes que lorsque les deux équipes ont donné leur accord par écrit ([spusr@handball.ch](mailto:spusr@handball.ch)). Les deux équipes s'engagent dès lors à envoyer les joueurs respectifs dans les équipes de sélection. Les dates sont disponibles dans le

calendrier FSH (version actuelle sur [www.handball.ch](http://www.handball.ch)). Lors des dates bloquées au niveau national (FSH), aucun match ne doit être programmé au niveau national.

**Dispositions particulières en LNA et LNB, SPL1:**

Les équipes de LNA doivent avoir à disposition au moins 45 minutes de temps d'échauffement avant le début du match, dont au moins 30 minutes en salle principale. Un match précédant un match LNA/LNB doit être programmé au moins deux heures avant le début de celui-ci.

**Dispositions particulières en SPL1 :**

S'il vous plaît rappelez-vous que les matchs pour les tours de finale et de relégation doivent être fait dans la période de 09.02 – 14.02.2021!

**Annonce des dates définitives – restart de la saison 2020/21:**

En cette période très particulière, nous aimerions donner aux responsables de la planification du restart plus de temps pour créer les programmes des matchs. Néanmoins, nous vous serions très reconnaissants de vous tenir disponibles pour les collègues (des autres clubs) à tout moment pendant cette période plus longue (11.12.-23.12.2020).

Au plus tard

Mercredi, 23.12.2020, 23h59

Listes des matchs enregistrées et contrôlées dans le VAT (responsable LdM)

Jeudi, 24.12.2020, 12h

Listes des matchs enregistrées et contrôlées dans le VAT (responsable LdM salle pool)

Jeudi, 24.12.2020, 08-12h

Les collaboratrices SPUSR contrôlent les listes des matches  
➔ veuillez êtres joignable pour toute correction

Jeudi, 24.12.2020, 15h

tous les matchs seront **numérotés et fixés définitivement**

**Les matchs non enregistrés selon avant les délais fixés ci-dessus ne pourront être modifiés qu'au moyen du formulaire de renvoi de match (payant) !**

Les collaboratrices de la FSH se tiennent à votre disposition du 11 au 24.12.2020/2019, 12h00 en cas de questions ou de problèmes:

Pour toutes les régions 031 370 70 02

Salutations sportives

**Fédération Suisse de Handball**



Roger Felder